

BULLETIN D'ADHESION 2024 – 2025 (ou de renouvellement d'adhésion)

A remettre au trésorier du Snes de votre établissement (ou à votre section académique pour les isolés)
Il est indispensable de dater et signer votre bulletin d'adhésion et le mandat SEPA (Prélèvements)

Données personnelles

Identifiant SNES (si vous étiez déjà adhérent) **Civilité** : F H **Date de naissance**

Nom (utilisez le nom connu du rectorat présent sur le bulletin de salaire)

Nom patronymique (de naissance) **Prénom**

N° et voie (rue, bd ...), escalier

Boite postale – Lieu-dit (ville pour les pays étrangers)

Code postal **Ville** (ou pays étranger)

Téléphone fixe **Téléphone portable** **Courriel** :

* ne pas indiquer d'adresse professionnelle en @ac-academie.fr

Situation professionnelle

Catégorie (Certifié, Agrégé, CPE, Psy-EN, Chaire sup, MA, Contractuel, Vacataire, AED,...)

Classe normale Hors classe Classe exceptionnelle **Echelon** **Date**

Discipline de recrutement **Discipline d'exercice** (si différente)

Titulaire : Poste fixe ZR **Contractuel** : CDD CDI **Stagiaire** **Retraité**

Congé ou détachement (précisez sa nature) **Si temps partiel** (quotité)

Enseignant de langue régionale Conseiller en formation continue Formateur GRETA Conseiller pédagogique tuteur

Enseignant en STS classe prépa **Enseignant au** CNED CANOPE **Autre, préciser**

Etablissements

Affectation ministérielle (ZR pour les TZR, Rectorat pour les stagiaires, Etablissement pour les titulaires poste fixe.....) **Code** :

Nom et ville

Rattachement administratif (uniquement pour les TZR) **Code** :

Nom et ville

Etablissement d'exercice **Code** :

Nom et ville **Quotité horaire** :

Autres établissements d'exercice

Code :	Nom et ville <input type="text"/>	Quotité horaire :
Code :	Nom et ville <input type="text"/>	Quotité horaire :

Consentement : En signant, j'accepte de fournir au SNES-FSU, et pour le seul usage syndical, les données nécessaires à mon information et à l'examen de ma carrière. Je demande au SNES-FSU de me communiquer les informations académiques et nationales de gestion de ma carrière auxquelles il a accès et l'autorise à faire figurer ces informations dans des fichiers traités informatiquement dans le cadre de la loi informatique et liberté du 06/01/1978 modifiée et au règlement européen n° 2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Voir notre charte RGPD sur www.snes.edu/RGPD.html. Cette autorisation est révocable par moi-même en m'adressant au SNES 46 avenue d'Ivry 75647 Paris cedex 13 ou à ma section académique.

Cotisation : Montant total € (Voir barème ou mode de calcul)

Mode de paiement :

Précisez le nombre de prélèvements et leur montant : prélèvements de € chacun.

Le nombre et le montant des prélèvements pourront être ajustés pour que le dernier ait lieu au plus tard en août 2025.

Adhésion tacitement reconductible d'une année sur l'autre, paiement par prélèvements automatiques reconductibles. Je serai informé-e de leur montant et de leurs échéances en début d'année scolaire et pourrai à tout moment suspendre mon adhésion ou en modifier le mode de paiement, apporter les corrections nécessaires à ma situation et modifier en conséquence le montant des prélèvements.

Si vous ne souhaitez pas cette solution deux possibilités s'offrent à vous :

Paiement par prélèvements automatiques non reconductibles.

(Validés pour l'année scolaire en cours, fin des prélèvements au plus tard en août)

Paiement par chèque joint au nom du SNES.

Joindre obligatoirement un RIB et compléter le mandat SEPA en cas de prélèvements (Paiement récurrent : ne veut pas dire reconductible mais autorisation de plusieurs prélèvements)

Date : **Signature** :

MANDAT



En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNES à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNES.
Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
Toute demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte. Vos droits, concernant le présent mandat, sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.



Pour admettre directement en ligne

Veillez compléter en lettres capitales en respectant le précasage

NOM

PRENOM

ADRESSE 1

ADRESSE 2

CODE POSTAL - VILLE

PAYS

IBAN

BIC

Pour le compte de :
SNES
46, avenue d'Ivry
75647 PARIS Cedex 13
Ref : COTISATION SNES

Signé à :
Le :

Paiement : récurrent ou unique

MERCI DE JOINDRE UN RIB

Document à renvoyer à l'adresse indiquée en haut du bulletin d'adhésion

Ne rien inscrire sous ce trait

Référence unique du mandat :

Identifiant créancier SEPA : FR 59 ZZZ 131547

Section académique de Reims

35-37 rue Ponsardin - 51100 Reims

Tél. : 03.26.88.52.66

Adresse électronique :

contact@reims.snes.edu

Site : reims.snes.edu



Facebook : @SNES.Reims

Instagram : @snesfsu.reims

X (Twitter) : @SNES_Reims

Veillez compléter et corriger le bulletin pré-imprimé ci-joint.

Vérifiez en particulier votre date de naissance et utilisez le nom de famille connu du ministère.

Ce bulletin est à remettre au responsable SNES-FSU de l'établissement ou à envoyer directement à la section académique, accompagné du mode de paiement.

Vous pouvez aussi renouveler en ligne sur le site national du SNES-FSU :

<https://r.snes.edu/adherer>

N'oubliez pas de signer le bulletin.

Défendre l'école et la faire évoluer, vous informer et vous conseiller dans toutes les difficultés administratives ou pédagogiques que vous pourriez rencontrer et **développer les liens de pensée et d'action avec la société et le monde**, le SNES-FSU peut cultiver ces trois ambitions parce qu'il réunit des adhérents nombreux, impliqués dans leur métier, désireux de mieux l'exercer et conscients de leur responsabilité. Sans vous pas de SNES-FSU. Pas d'énergie, pas d'idées nouvelles et... pas de moyens.

Votre apport avec celui des tous les adhérents du SNES-FSU est le garant de notre liberté.

À bientôt, ensemble, pour nos professions.

Permanences de la section académique

du lundi au vendredi
de 14 h 30 à 17 h 30



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

liste de diffusion formation
aides financières syndicale
droits & obligations suivi stages CONSEIL permanences spécifiques
accueil pré-rentree mutations inter et intra

Retraités

Envoyez le bulletin pré-imprimé et votre cotisation au trésorier départemental de la section "retraités" :

Ardennes : à L'adresse de la Section Académique

Aube : ERNST René 12 place du Tilleul 10150 FEUGES

Marne : à l'adresse de la Section Académique

Haute Marne : ELIOT Jean-Pierre 20 rue Émile Debraux- 55170 Sommelonne

Permanences des sections départementales

le mercredi après midi

S2 Ardennes : 48 rue Victor Hugo 08000 Charleville-Mézières

Tél : 03.24.57.30.39 s2ard@reims.snes.edu

S2 Aube : 3 bis rue Voltaire - 10000 Troyes

Tél : 03.25.73.02.38 s2aub@reims.snes.edu

S2 Marne : voir permanences section académique

S2 Haute-Marne : 3 Route de Bourbonne

52400 Arnoncourt sur Apance

Tél : 03 25 88 04 06

jean-luc.cornesse@reims.snes.edu